



# REGLEMENT DU CHALLENGE

## TABLE DES MATIERES

<b>1 - COUREURS</b> .....	<b>2</b>
<b>2 – SAISON</b> .....	<b>2</b>
<b>3 - GROUPES</b> .....	<b>2</b>
3.1 - CLASSEMENTS INDIVIDUELS .....	2
3.2 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARN AIS .....	3
3.3 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARN AIS FEMININ .....	4
3.4 – CONSTITUTION DES GROUPES 2020 .....	5
<b>4 - POINTS DU REGLEMENT</b> .....	<b>5</b>
4.1 - LICENCE.....	5
4.2 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT INDIVIDUEL .....	6
4.3 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT PAR EQUIPE.....	6
4.4 - TRICHERIES .....	6
4.5 - RECLAMATIONS .....	7
<b>5 - RECOMPENSES</b> .....	<b>7</b>
<b>6 - PUBLICATIONS DES CLASSEMENTS</b> .....	<b>7</b>
<b>7 - ANNEXES</b> .....	<b>9</b>
A1 - ATTRIBUTION DES POINTS EN FONCTION DE LA PLACE PAR CATEGORIE.....	9
A2 - ATTRIBUTION DES POINTS EN FONCTION DE LA PLACE PAR CATEGORIE POUR UN CHAMPIONNAT. ....	10



## REGLEMENT DU CHALLENGE

### 1 - COUREURS

Ce challenge est réservé :

- Aux **LICENCIÉS FFA** des clubs SEINE ET MARNAIS

### 2 - SAISON

Le challenge de Seine & Marne CDR 77 – Crédit Agricole commence le 1<sup>er</sup> novembre de l'année N-1 et se termine le 31 octobre de l'année N.

### 3 - GROUPES

On distingue 3 catégories ; les courses sur route, les courses relais et le demi-fond.

Les courses sur route sont réparties dans 3 groupes ; les groupes A, B et C. Ces 3 groupes sont obtenus en fonction du nombre d'arrivants dans la course du challenge de l'année précédente et sont répartis en nombre égal + ou – 1 en fonction du nombre de courses inscrites.

- Groupe A : les courses avec le plus grand nombre d'arrivants sur la période N-1
- Groupe B : les courses suivantes basées sur le même principe que le groupe A
- Groupe C : les courses restantes ne faisant pas parties des groupes A et B
- Groupe R : Course relais
- Groupe P : épreuve de fond sur piste

Une nouvelle épreuve sera automatiquement affectée dans le groupe correspondant à son nombre d'arrivants de l'année N-1.

#### 3.1 - CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Il est établi 2 classements séparés suivant les différentes catégories d'âge et de sexe:

- FEMMES (toutes catégories - de Cadettes à Masters)
- HOMMES (toutes catégories - de Cadets à Masters)
- Le classement scratch déterminera le classement podium pour les différentes catégories. Des récompenses supplémentaires pourront être attribuées en fonction des différents partenaires. Les classements seront établis sur le temps officiel.

##### ➤ 3.1.1 - ATTRIBUTION DE POINTS POUR CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Les points sont attribués en fonction de la place, du groupe (A, B, C, P)

Pour les championnats de SEINE ET MARNE de 10KM, 21KM et demi-fond (3000m, 5000m, 10000m) et éventuellement MARATHON si cette course était inscrite au challenge, qui peuvent se trouver dans l'une des 4 catégories A, B, C, P, le nombre de points est augmenté de 20.

Même principe si la course devait être support d'un championnat d'Ile de France ou de France.

Attribution des points en fonction de la place par catégorie (A, B, C, P) : **annexe 1**



## REGLEMENT DU CHALLENGE

Attribution des points en fonction de la place par catégorie (A, B, C, P) pour un championnat : **annexe 2.**

**Pour cette saison, les 10 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :**

- Les 3 meilleurs résultats en catégorie A
- Les 3 meilleurs résultats en catégorie B
- Les 3 meilleurs résultats en catégorie C
- Le meilleur résultat en catégorie P

### 3.2 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS

- CLUBS (sur 5 coureurs du même club, licenciés, toutes catégories, hommes ou femmes confondues)
- CLUBS FEMININ (sur 3 femmes du même club, licenciées, toutes catégories confondues)

Ils sont réalisés à partir du cumul des temps. Une seule équipe par club.

Les coureurs devront s'inscrire sous le nom de leur club.

Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Course A+	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Course A	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	-	-
Course B+	8	7	6	5	4	3	2	1	-	-	-	-
Course B	6	5	4	3	2	1-	-	-	-	-	-	-
Course C +	6	5	4	3	2	1-	-	-	-	-	-	-
Course C	4	3	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Course R (*)												

Le nombre de points attribués par une course Relais est fonction de la catégorie à laquelle elle a été classée<sup>(\*)</sup>.

\*C'est la CDR 77 qui définit la catégorie de la course relais en fonction du nombre d'équipes classées lors de l'édition précédente.

Les championnats (SEINE ET MARNE ou d'ILE DE France ou FRANCE) 10KM et 21KM ; EKIDEN (éventuellement MARATHON) apportent 2 pts supplémentaires

**Pour cette saison, les 10 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :**

3A, 3B, 3C, 1R sont retenus pour ce classement.



## REGLEMENT DU CHALLENGE

### 3.3 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS FEMININS

Rang	1	2	3	4	5	6
Course A+	6	5	4	3	2	1
Course A	5	4	3	2	1	-
Course B+	4	3	2	1	-	-
Course B	3	2	1	-	-	-
Course C+	3	2	1	-	-	-
Course C	2	1	-	-	-	-
Course R (*)						

Les championnats (SEINE ET MARNE ou d'ILE DE FRANCE) 10KM et semi-marathon, EKIDEN (éventuellement MARATHON) apportent 1 pt supplémentaire.

**Pour cette saison, les 10 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :**

3A, 3B, 3C, 1R sont retenus pour ce classement.

\*C'est la CDR 77 qui définit la catégorie de la course relais en fonction du nombre d'équipes classées lors de l'édition précédente.



## REGLEMENT DU CHALLENGE

### 3.4 – CONSTITUTION DES GROUPES 2020

<b>CHALLENGE CDR 77 - CREDIT AGRICOLE 2020</b>					
<b>Date</b>	<b>Epreuve</b>	<b>Distance</b>	<b>Label FFA</b>	<b>Challenge Groupe</b>	<b>Champ.</b>
21-dec-19	Course de Noël- <b>Samois</b>	5km		A	
8-mars	Foulee Mourousienne - <b>Mouroux</b>	10km		C	
8-mars	L'avonnaise - <b>Avon</b>	10 km		A	
14-mars	Course de l'heure - <b>Montereau</b>	1 heure	Reg	P+	DEP
22-mars	Foulées Presloises – <b>Presles en brie</b>	10km		C+	DEP
29-mars	La Course Des Jonquilles – <b>Le Mée sur Seine</b>	10km		A	
05-avr	La Foulee Imperiale De Fontainebleau - <b>Fontainebleau</b>	21km	Reg	A	
18-avr	Championnats 77 de 3000m, 5000m – <b>Chessy</b>	3000m, 5000m		P+	DEP
26-avr	Ekiden Du Paac – <b>Pontault-Combault</b>	ekiden	Reg	R+	DEP
26-avr	La Nemourienne - <b>Nemours</b>	10km		B	
1-mai	Foulées de l'amitié - <b>Chelles</b>	21km		B+	DEP
24-mai	Foulées Nanteuillaises - <b>Nanteuil</b>	10km		C	
31-mai	Foulées des Meulières	11 km		C	
07-juin	Foulées Melunaises – <b>Melun</b>	10km	Reg	A	
07-juin	Foulee Saint Bricoise – <b>Saint Brice</b>	12,5km		B	
13-juin	Foulées Briardes 10 km – <b>Brie Comte Robert</b>	10km	Reg	C	
14-juin	Foulees De Saint Pathus - <b>Saint Pathus</b>	10km		C	
21-juin	Foulées vertes de Villenoy - <b>Villenoy</b>	17 km		B	
28-juin	Les foulées Lorzeziennes – <b>Lorrez le Bocage</b>	10km		C	
28-juin	10 Km De Combs – <b>Combs la Ville</b>	10km	Reg	B	
14-juil	Les Foulees Dammartinoises – <b>Dammartin sur Tigeaux</b>	10km		B	
29-août	La Foulée Bourronnaise – <b>Bourron Marlotte</b>	10km	Reg	B	
06-sept	Les Foulées De La Forêt De Bréviande – <b>Cesson La Forêt</b>	10km		A	
13-sept	10 Km Forestier De Roissy En Brie - <b>Roissy En Brie</b>	10km	Reg	A	
13-sept	Foulées Cannoises – <b>Cannes-Ecluse</b>	10km		C	
20-sept	La Foulée Paroissienne – <b>La Grande Paroisse</b>	21km	Reg	B	
27-sept	La Déjantée – <b>Mareuil les Meaux</b>	10km		C	
27-sept	La Thomeryonne – <b>THOMERY</b>	10km		B	
04-oct	Course Des Remparts - <b>Provins</b>	18km		A	
18-oct	Foulées Monterelaises - <b>Montereau</b>	10km	Nat	A	

## 4 - POINTS DU REGLEMENT

### 4.1 - LICENCE

- Les points ne sont attribués que si le coureur est licencié le jour de la course (la base de données FFA fera foi). Il n'y a pas d'effet rétroactif.



## REGLEMENT DU CHALLENGE

- Durant la période de renouvellement des licences, le coureur devra être licencié le jour de la course pour prétendre à figurer au challenge. La pré-saisie des licences permet d'être à jour au 1<sup>er</sup> septembre.
- Il appartient au coureur, de contrôler la présence de son N° de licence sur le classement. En cas d'absence, il devra porter réclamation auprès de l'organisateur afin que celui-ci rectifie son classement.
- Le coureur dont le N° de licence ne figure pas sur le classement d'une course est considéré comme coureur non licencié. De ce fait, il ne peut prétendre marquer des points aux classements individuels et clubs, pour cette course.
- Le coureur qui s'engage dans une course avec une équipe qui n'est pas son club d'appartenance ne pourra pas marquer des points auxquels il aurait pu prétendre dans les classements individuels et clubs.

### 4.2 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT INDIVIDUEL

En cas d'égalité de points au total final, les athlètes seront départagés selon les critères suivants et par ordre :

- nombre de courses courues (avantage au coureur qui a fait le plus de courses) ;
- meilleure place du championnat 10km
- nombre de points retenus dans la catégorie A
- nombre de points retenus dans la catégorie B
- nombre de points retenus dans la catégorie C

### 4.3 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT PAR EQUIPE

En cas d'égalité de points au total final, les athlètes ou les équipes seront départagés selon les critères suivants et par ordre :

- nombre de courses courues (avantage à l'équipe qui a fait le plus de courses) ;
- meilleure place au championnat 10 km
- nombre de points retenus dans la catégorie A
- nombre de points retenus dans la catégorie B
- nombre de points retenus dans la catégorie C

### 4.4 - TRICHERIES

Toutes tricheries (fausse licence, renouvellement non réalisé, fausse affiliation à un club...etc) pourront être sanctionnées, par l'exclusion définitive du coureur ou du club des classements du challenge.



## REGLEMENT DU CHALLENGE

### 4.5 - RECLAMATIONS

Les réclamations devront être formulées par écrit, ou par mail ([hors.stade@cdchs77.com](mailto:hors.stade@cdchs77.com)), dans le délai maximum de 8 jours, afin qu'elles puissent être examinées par le classeur et éventuellement par la CDR 77.

### 5 - RECOMPENSES

(Suivant situation financière et générosité des partenaires)

Le premier <sup>(1)</sup> du classement scratch masculin (toutes catégories confondues)

La première <sup>(1)</sup> du classement scratch féminin (toutes catégories confondues)

Le bureau a décidé pour les récompenses :

- de récompenser pour la catégorie sénior, les 3ers (H et F)
- de récompenser le 1<sup>er</sup> pour toutes les autres catégories (H et F)
- de récompenser le 2<sup>ème</sup> pour toutes les autres catégories (autre que sénior) (H et F) s'il y a un minimum de 10 classés dans la catégorie concernée.
- de récompenser le 3<sup>ème</sup> pour toutes les autres catégories (autre que sénior) (H et F) s'il y a un minimum de 20 classés dans la catégorie concernée.

Une liste de récompensés supplémentaires au classement scratch du challenge pourra également être retenue (H et F) en fonction du partenariat de la CDR

Pour prétendre à une récompense le coureur devra participer à au moins 5 courses du challenge

Les 3 premiers CLUBS ainsi que les 3 premières EQUIPES FEMININES.

Un minimum de 5 courses est exigé pour prétendre à une récompense club ou féminine.

-Toutes les récompenses devront être réclamées au plus tard 2 mois après la soirée des récompenses. Au-delà, elles resteront propriété de la CDR 77

-Toute récompense qui n'aurait pas été utilisée au 31 décembre de la 2<sup>ème</sup> année suivant la date de remise des récompenses reviendra automatiquement à la CDR 77.

Pas de cumul dans le classement par catégorie.

### 6 - PUBLICATIONS DES CLASSEMENTS

Ils pourront être publiés dans les hebdomadaires Seine et Marnais, et consultables sur le site Internet de la CDR 77 ([www.cdchs77.com](http://www.cdchs77.com))

Les organisateurs devront récupérer les classements intermédiaires sur le site Internet de la CDR 77 ([cdchs77.com](http://cdchs77.com)) et les afficher, sur le lieu de leur manifestation.

Par sa participation aux courses du Challenge CDR 77 – Crédit Agricole, chaque concurrent autorise expressément celui-ci à utiliser son nom, son image et sa prestation sportive dans le cadre des épreuves le constituant en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales



## REGLEMENT DU CHALLENGE

actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.



## REGLEMENT DU CHALLENGE

### 7 - ANNEXES

#### A1 - Attribution des points en fonction de la place par catégorie

Rang	Cat A	Cat B	Cat C	Cat P
1	50	40	30	30
2	48	38	29	29
3	46	36	28	28
4	44	34	27	27
5	42	32	26	26
6	40	30	25	25
7	39	29	24	24
8	38	28	23	23
9	37	27	22	22
10	36	26	21	21
11	35	25	20	20
12	34	24	19	19
13	33	23	18	18
14	32	22	17	17
15	31	21	16	16
16	30	20	15	15
17	29	19	14	14
18	28	18	13	13
19	27	17	12	12
20	26	16	11	11
21	25	15	10	10
22	24	14	9	9
23	23	13	8	8
24	22	12	7	7
25	21	11	6	6
26	20	10	5	5
27	19	9	4	4
28	18	8	3	3
29	17	7	2	2
30	16	6	1	1
31	15	5		
32	14	4		
33	13	3		
34	12	2		
35	11	1		
36	10	1		
37	9	1		
38	8	1		
39	7	1		
40	6	1		
41	5			
42	4			
43	3			
44	2			
45	1			
46	1			
47	1			
48	1			
49	1			
50	1			



## REGLEMENT DU CHALLENGE

A2 - Attribution des points en fonction de la place par catégorie pour un championnat.

Rang	Cat A	Cat B	Cat C	Cat P
1	70	60	50	50
2	68	58	49	49
3	66	56	48	48
4	64	54	47	47
5	62	52	46	46
6	60	50	45	45
7	59	49	44	44
8	58	48	43	43
9	57	47	42	42
10	56	46	41	41
11	55	45	40	40
12	54	44	39	39
13	53	43	38	38
14	52	42	37	37
15	51	41	36	36
16	50	40	35	35
17	49	39	34	34
18	48	38	33	33
19	47	37	32	32
20	46	36	31	31
21	45	35	30	30
22	44	34	29	29
23	43	33	28	28
24	42	32	27	27
25	41	31	26	26
26	40	30	25	25
27	39	29	24	24
28	38	28	23	23
29	37	27	22	22
30	36	26	21	21
31	35	25	20	20
32	34	24	19	19
33	33	23	18	18
34	32	22	17	17
35	31	21	16	16
36	30	20	15	15
37	29	19	14	14
38	28	18	13	13
39	27	17	12	12
40	26	16	11	11
41	25	15	10	10
42	24	14	9	9
43	23	13	8	8
44	22	12	7	7
45	21	11	6	6
46	20	10	5	5
47	19	9	4	4
48	18	8	3	3
49	17	7	2	2
50	16	6	1	1
51	15	5		
52	14	4		
53	13	3		
54	12	2		
55	11	1		
56	10			
57	9			
58	8			
59	7			
60	6			
61	5			
62	4			
63	3			
64	2			
65	1			